

Après lecture des déclarations liminaires de Solidaires 27 et de la CGT FP27, la réunion a débuté par la présentation de la note d'orientation 2013 et ces 4 grands axes qui sont :

- Le développement de la connaissance des risques
- La prévention des risques psycho sociaux (RPS) et des troubles musculo squelettiques (TSM)
- La prévention de l'exposition aux substances cancérigènes, mutagènes et repro toxiques (CMR) et à des contraintes de pénibilité particulières
- L'amélioration continue de l'existant

La CGT FP27, dans sa déclaration liminaire, a déploré la baisse constante des crédits du CHS-CT ; peu propice à pouvoir répondre aux enjeux d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail des agents.

M Gloux a apporté un certain nombre de réponses à notre déclaration liminaire, notamment sur le bilan annuel qui pourra être évoqué au prochain CHS-CT. Il a confirmé l'affichage des zones amiantées par une signalétique appropriée courant 2013 (déjà réalisé sur le site de Louviers). Rappelons que cette affichage a été demandée par la CGT FP27 depuis de très longs mois, que cette signalétique est à la disposition de la direction mais que cette information à destination des agents, des contribuables mais aussi des entreprises intervenant sur les sites de la DDFIP est toujours en attente!

Concernant la trésorerie de Conches en Ouches, M.Gloux n'a pas la main, il souhaite relancer la chef de poste pour voir avec l'avis des agents si des solutions sont possibles pour un réaménagement de la trésorerie. M.Gloux souhaite se rendre sur place. Le médecin de prévention estime que l'aménagement du garage serait la solution la plus adaptée pour une meilleure optimisation des conditions de travail.

Le président du CHS-CT a enfin donné l'autorisation aux organisations syndicales de participé aux groupes de travail sur la sécurité, après des demandes répétées et insistantes lors des précédentes réunions. La CGT FP27 rappelle que l'actualité nous rattrape sur ce sujet (braquage à la poste de Pont Audemer). Cependant au regard de la dernière synthèse des différentes réunions (sans les représentants des personnels), le sujet du transport de fonds ne fait pas l'objet du moindre paragraphe. Cela n'est guère étonnant étant donné que le président du CHS-CT ne souhaite pas solliciter le secrétariat général sur ce sujet ne serait-ce que pour formuler des risques encourus

par les agents. La CGT FP 27 lui a pourtant rappeler à plusieurs reprises son obligation de résultats en matière de sécurité des agents et son entière responsabilité (y compris en matière pénale) si un incident devait avoir lieu.

Le CHS-CT a programmé un stage à destination des agents d'accueil, sur la gestion des situations difficiles. La proposition de ce stage doit être relayée par les chefs de service. Une plaquette est en cours de création afin de mettre en avant ce stage qui pour les membres du CHS-CT peut être un début de réponse. M GLOUX rappelle que les courriers insultants doivent remontés à la direction. La direction enverra un courrier au contribuable et se réserve la possibilité de déposer une main courante auprès des services de gendarmerie ou de police. A l'heure actuelle, deux courriers sont en cours de traitement.

Une OS a posé la question de savoir qui était responsable de l'accessibilité des sites en cas d'intempéries. M. Gloux a répondu qu'il s'agit de la responsabilité des chefs de service, il s'est engagé à faire une note aux chefs de service dans ce sens.

### **Un point a été fait sur le relogement d'Evreux Sud.**

Avant tout, le président a souhaité remercier l'ensemble des personnels qui ont participé au bon déroulement du déménagement. Concernant le désamiantage du site, celui-ci est retardé pour raisons budgétaires, ces crédits sont depuis le 1er janvier délégués auprès du préfet de région.

S'agissant du site de l'IUFM quelques demandes vont être étudiées. Notamment certaines dalles du dernier étage, mettre à disposition une trousse de secours, une estrade pour le service du recouvrement. Le problème du chauffage serait lié au mauvais fonctionnement d'une des deux chaudières, l'entreprise doit faire le nécessaire.

Le relogement sur le site d'Evreux Sud ne se fera certainement pas avant 2014. La CGT FP27 demande à ce que les agents concernés (trésorerie « amendes »-servies SIE et/ou paierie) et leurs représentants des personnels en CHS-CT soient associés aux services de direction pour ce qui concerne la réalisation des aménagements des services lors des déménagements à venir. M Gloux précise que les plans qui ont été diffusés dans les services n'étaient pas arrêtés et qu'il souhaitait associer tous les acteurs, il faudra affiner les plans avant le 1<sup>er</sup> juin 2013.

Présentation du tout premier rapport de visite de site d'une délégation du CHSCT de l'Eure.

Il s'agissait du site de Pont de l'Arche. M.Gloux à préciser que la mairie était saisie du problème de l'effondrement du sol et qu'une expertise ne révélait aucune menace d'effondrement. Les représentants des personnels ont souhaité la transmission de ce rapport.

S'agissant de la trésorerie de Gisors, la direction travaille sur un relogement avec la Secomile qui a un programme immobilier à proximité. Il espère une solution rapide.

S'agissant de la trésorerie de la Saussaye les travaux vont commencer, le permis est affiché.